

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un nouveau président pour le Club de l'Amélioration de l'Habitat

Paris, le 19 avril 2016



Le 4 avril 2016, Maurice Manceau a succédé à Roger Maquaire à la Présidence du Club de l'Amélioration de l'Habitat (CAH).

Jusqu'à cette date, il était vice-président de l'association aux côtés de son prédécesseur qui a occupé cette fonction pendant 13 ans.

Maurice Manceau est Directeur Habitat France de Saint-Gobain.

Membre du bureau du Plan Bâtiment Durable, il est également rédacteur en chef du magazine « Carnet de Chantiers ».

Sous la conduite de Maurice Manceau et de son équipe, le Club de l'Amélioration de l'Habitat a confirmé sa feuille de route autour de trois orientations prioritaires constituant son programme de travail.

- Le programme « Observatoire »

Vocation historique du Club, il s'appuie sur différents outils mis en place pour mieux comprendre le marché de la rénovation du logement.

Parmi ceux-ci :

- « Boréal », Baromètre Observatoire de la Rénovation, de l'Entretien et de l'Amélioration du Logement dont l'objet est de suivre la conjoncture du secteur du bâtiment à partir de l'activité des professionnels. L'étude se base sur une enquête trimestrielle réalisée auprès d'un panel représentatif d'acteurs locaux de la filière. Lancé à l'automne 2014, Boréal vient de publier les résultats de sa sixième campagne.
- L'évaluation annuelle quantitative, globale et segmentée du marché français de la rénovation de l'habitat, en relation avec la comptabilité nationale, en cours d'élaboration.
- L'« Observatoire consommateurs » centré sur les étapes souvent mal connues précédant la prise de décision et permettant de mieux comprendre le marché de la rénovation à travers le regard des consommateurs.

Le CAH souhaite analyser les raisons du non passage à l'acte des particuliers. Il a réalisé une importante étude documentaire qui sert de base à cette réflexion.

Dans ce cadre, le « Plan Bâtiment Durable » présidé par Philippe Pelletier a confié au CAH le co-pilotage d'un nouveau groupe de travail intitulé « Nouvelles dynamiques de rénovation » au côté du

Conseil National de l'Ordre des Architectes. Ce groupe de travail a pour objectif de proposer de nouveaux leviers pour entraîner les ménages et la filière à s'engager dans une dynamique de massification de la rénovation.

- **Le programme « Laboratoire Local et territorial de la Rénovation de l'Habitat »**

L'ambition du laboratoire est de développer graduellement des méthodologies, outils et moyens supports pour constituer une « science appliquée de la rénovation de l'habitat dans les territoires ». Le Laboratoire est un espace de créativité et d'innovations produisant des recommandations concrètes, au bénéfice des particuliers et de l'ensemble de la filière bâtiment.

Ainsi, en collaboration avec le PUCA, le CAH accompagne 12 copropriétés pour les mener vers une rénovation, à ce jour 8 copropriétés sur 12 ont voté un programme de travaux !

Les enseignements de cette expérience sont capitalisés à travers des guides à destination des acteurs de la copropriété.

Par ailleurs, grâce à son outil internet Energissime, le Club apporte une réelle réponse aux besoins des plateformes locales de la rénovation. Son outil Energissime, adaptable aux besoins des territoires est le support numérique de la plateforme de la Seine Saint-Denis pilotée et coordonnée par MVE - Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Est parisien.

Le site www.passrenohabitat93.energissime.fr est déjà en ligne !

- **Le programme : « Think Tank » Thèmes stratégiques**

Think Tank n°1 : le maintien à domicile par la rénovation, l'adaptation préventive de l'habitat existant

Fidèle à son objectif de traiter tous les aspects de l'amélioration de l'habitat, le Club accorde une importance toute particulière à la question de l'adaptation préventive du logement au vieillissement et au handicap.

Thème développé depuis 2003 à travers un groupe de travail dédié, il est réactivé dans le cadre du Think Tank pour 2016 et 2017.

L'objectif du CAH est de pouvoir réunir les éléments d'étude et d'expertise aboutissant à la rédaction d'un « Livre Blanc » et réaliser un colloque national visant à partager cette réflexion et lancer des programmes d'action sur le long terme.

A propos du Club de l'Amélioration de l'Habitat (CAH)

Le CAH est une association loi 1901, créée en 1992. Il est né de la rencontre de quelques acteurs publics et privés, éprouvant le besoin d'en savoir plus sur ce marché grand public de la rénovation sans avoir chacun des moyens suffisants pour l'explorer. Ensemble, ils ont pu construire des outils de connaissance pour éclairer leurs stratégies de développement.

Le CAH regroupe aujourd'hui une soixantaine de membres, représentant l'ensemble de la filière de la rénovation : organismes d'Etat, fédérations professionnelles, entreprises du bâtiment, maîtres d'œuvre, négociants en matériaux et équipements, industriels de la construction, fournisseurs d'énergie, assureurs, contrôleurs techniques et établissements bancaires.

Contact presse

Geneviève Ndour – Chargée de mission

genevieve.ndour@cah.fr

Tel. +33 (0) 1 47 62 46 29